

NOTES

de la Dapep

N° 56 – janvier 2026

Évaluations en début de CP 2025 : réduction des écarts de résultats entre Rep/Rep+ et le secteur public hors éducation prioritaire

À la rentrée scolaire 2025, près de 76 600 élèves scolarisés en CP dans près de 1 900 écoles publiques et privées sous contrat de l'académie de Versailles ont été évalués en français et en mathématiques.

Les résultats de l'académie sont inférieurs au national en français (hormis la connaissance du nom des lettres et le son qu'elles produisent) et en mathématiques (hormis l'écriture des nombres entiers).

Par rapport à 2024, le taux de maîtrise baisse ou se stabilise pour cinq des sept compétences évaluées en français et progresse ou se stabilise pour cinq des sept compétences évaluées en mathématiques.

Sur la période 2019-2025, les écarts avec le national évoluent en défaveur de l'académie dans les deux disciplines avant de baisser, sur la dernière année, en faveur de l'académie pour trois compétences en mathématiques.

Les élèves scolarisés dans les écoles privées sous contrat, plus souvent d'origines sociales favorisées, ont des meilleurs résultats que ceux scolarisés dans les écoles publiques, notamment en compréhension des mots à l'oral, en français, et en résolution de problèmes, en mathématiques. Cependant, par rapport à 2024, ces deux compétences font, respectivement, partie des quatre compétences en français et des cinq compétences en mathématiques qui affichent une réduction des écarts de résultats entre les deux secteurs de scolarisation. Ces écarts sont stables pour trois compétences en français et en baisse pour trois compétences en mathématiques, notamment en comparaison des nombres.

Les résultats des élèves scolarisés en éducation prioritaire se rapprochent de ceux de leurs homologues scolarisés dans le secteur public hors EP dans les deux disciplines, particulièrement en compréhension des mots à l'oral en français et en résolution de problèmes en mathématiques.

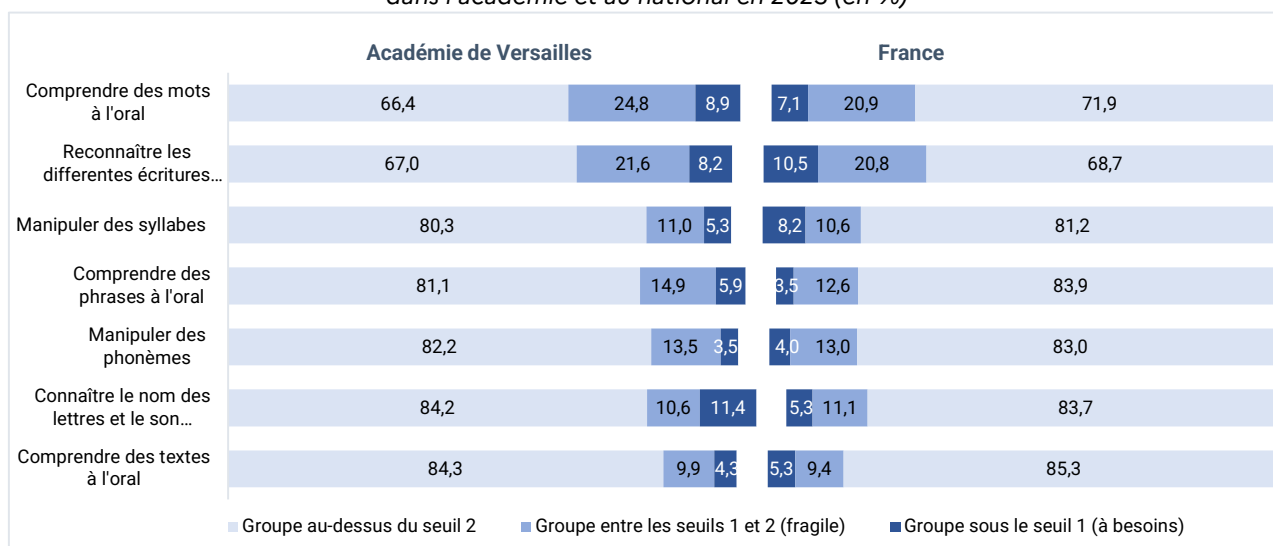
Enfin, les filles sont plus performantes que les garçons en français et en mathématiques (sauf en comparaison des nombres), avec des écarts de résultats qui évoluent en faveur des filles.

En français, le taux de maîtrise est inférieur au national (hormis en connaissance du nom des lettres et le son qu'elles produisent), avec des résultats en baisse pour cinq compétences par rapport à 2019

À la rentrée 2025, en français, la compétence « Comprendre des textes à l'oral » présente le taux de maîtrise le plus élevé dans l'académie (84,3 % d'élèves au-dessus du seuil 2), suivie de près par « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (84,2 %). Les taux de maîtrise des autres compétences évaluées sont supérieurs à 80 % (de 80,3 % à 82,2 % d'élèves au-dessus du seuil 2), à l'exception de « Comprendre des mots à l'oral » (66,4 %) et « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » (67,0 %).

Les élèves de l'académie présentent une maîtrise inférieure par rapport au national dans six des sept compétences évaluées : de -5,5 points de pourcentage différence par rapport au pourcentage d'élèves ni fragiles, ni à besoins au national pour « Comprendre des mots à l'oral » à -0,8 point pour « Manipuler des phonèmes ». Pour la compétence « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », le taux de maîtrise de l'académie devance de 0,5 point la moyenne nationale (↘ Figure 1.a).

↘ Figure 1.a – Répartition des élèves de CP dans les groupes de maîtrise par compétence en français dans l'académie et au national en 2025 (en %)

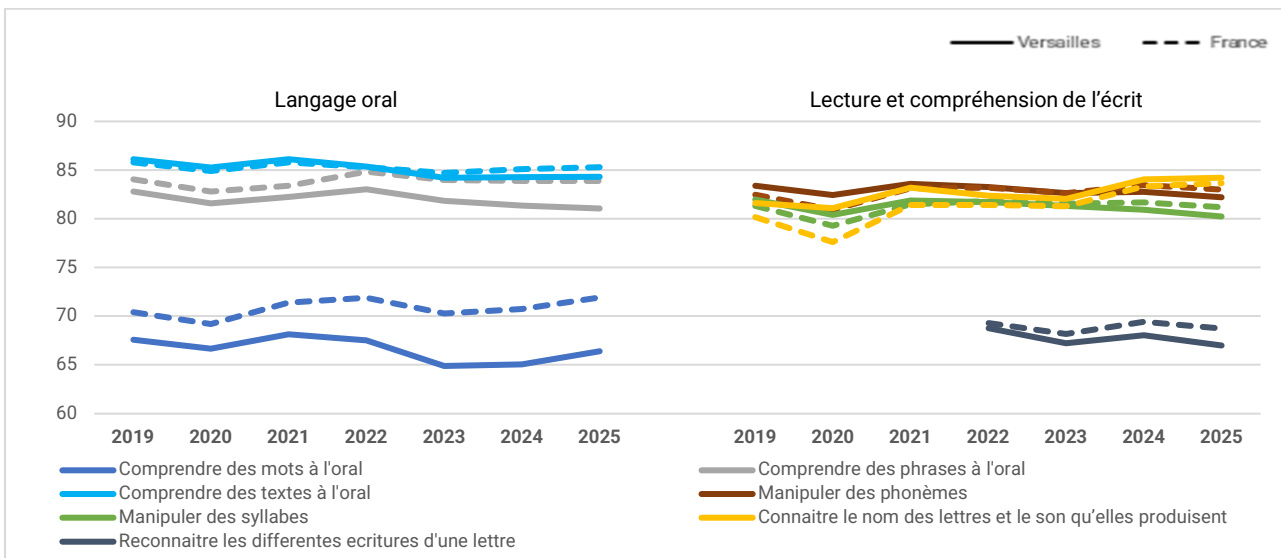


Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

Par rapport à 2019, le taux de maîtrise est en baisse dans cinq des six compétences comparables évaluées (de -1,8 à -1,2 point). La compétence la plus en baisse est « Comprendre des textes à l'oral », qui affiche une légère tendance baissière, et celle en hausse est « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (+2,6 points). Ces tendances ne suivent pas celles du national qui marque plutôt une hausse pour trois compétences, comme « Comprendre des mots à l'oral » et « Manipuler des phonèmes », et une stabilité pour deux compétences « Comprendre des phrases à l'oral » et « Manipuler des syllabes ». Ainsi, les écarts se creusent en faveur du national pour « Comprendre des mots à l'oral » (+2,8 points entre 2019 et 2025) et « Comprendre des phrases à l'oral » (+1,6 point), tandis qu'ils s'inversent pour les quatre autres compétences comparables, toujours en faveur du national.

En comparaison avec 2024, le niveau de maîtrise est en baisse pour quatre compétences : « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » (-1,0 point), « Manipuler des syllabes » (-0,6 point), « Manipuler des phonèmes » (-0,5 point) et « Comprendre des phrases à l'oral » (-0,2 point). À l'inverse, il augmente pour « Comprendre des mots à l'oral » (+1,4 point) et « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (+0,2 point) et se stabilise pour « Comprendre des textes à l'oral ». Les évolutions entre 2024 et 2025 sont globalement plus prononcées ou équivalentes par rapport au national. Les écarts avec le national augmentent ainsi légèrement en faveur du national, pour six des sept compétences évaluées, notamment pour « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » et « Comprendre des phrases à l'oral » (+0,3 point chacune) (↘ Figure 1.b).

➤ **Figure 1.b :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CP dans l'académie et au national depuis 2019 (en %)



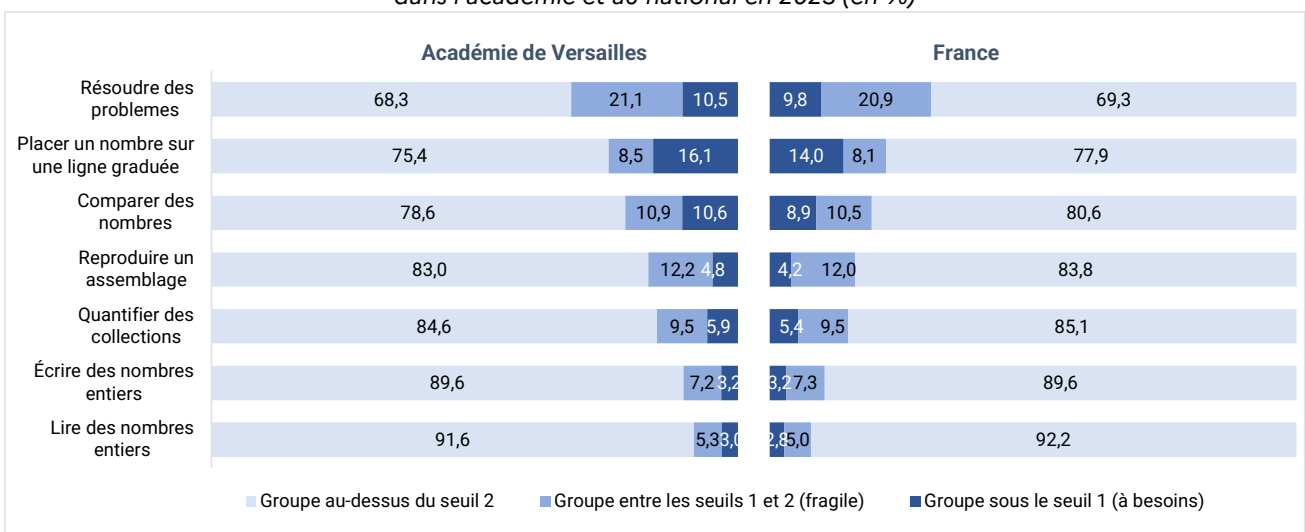
Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

En mathématiques, le taux de maîtrise est en deçà du national (hormis en écriture des nombres entiers), avec des résultats en hausse pour trois compétences

En mathématiques, les taux de maîtrise sont cette année les plus élevés pour « Lire des nombres entiers » et « Écrire des nombres entiers » (respectivement 91,6 % et 89,6 % d'élèves au-dessus du seuil 2 à la rentrée 2025). Comme au national, deux compétences sont les moins bien réussies : « Résoudre des problèmes » (68,3 %) et « Placer un nombre sur une ligne graduée » (75,4 %).

Le niveau de maîtrise est inférieur au niveau national pour six des sept compétences évaluées : de -2,5 points de pourcentage de différence par rapport au pourcentage d'élèves ni fragile, ni à besoins au national pour « Placer un nombre sur une ligne graduée » à -0,5 point pour « Quantifier des collections ». Pour la compétence « Écrire des nombres entiers », le taux de maîtrise de l'académie est équivalent à la moyenne nationale) (➤ Figure 1.c).

➤ **Figure 1.c – Répartition des élèves de CP dans les groupes de maîtrise par compétence en mathématiques dans l'académie et au national en 2025 (en %)**



Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

Sur la période 2019-2025, le taux de maîtrise augmente dans trois des six compétences comparables évaluées (de + 1,2 à + 2,7 points) et diminue dans les trois autres compétences (de -0,9 à -0,6 point). Les compétences les plus en hausse sont « Comparer des nombres » et « Résoudre des problèmes », avec une tendance à être de plus en plus réussies, et celle la plus en baisse est « Reproduire un assemblage ». Ces hausses sont moins prononcées que celles observées au national. Inversement, les baisses observées en académie sont plus marquées qu'au national. Ainsi, les écarts se creusent en faveur du national pour trois compétences, notamment « Comparer des nombres » (+1,3 point) et s'inversent ou s'annulent pour les trois autres compétences, toujours en faveur du national.

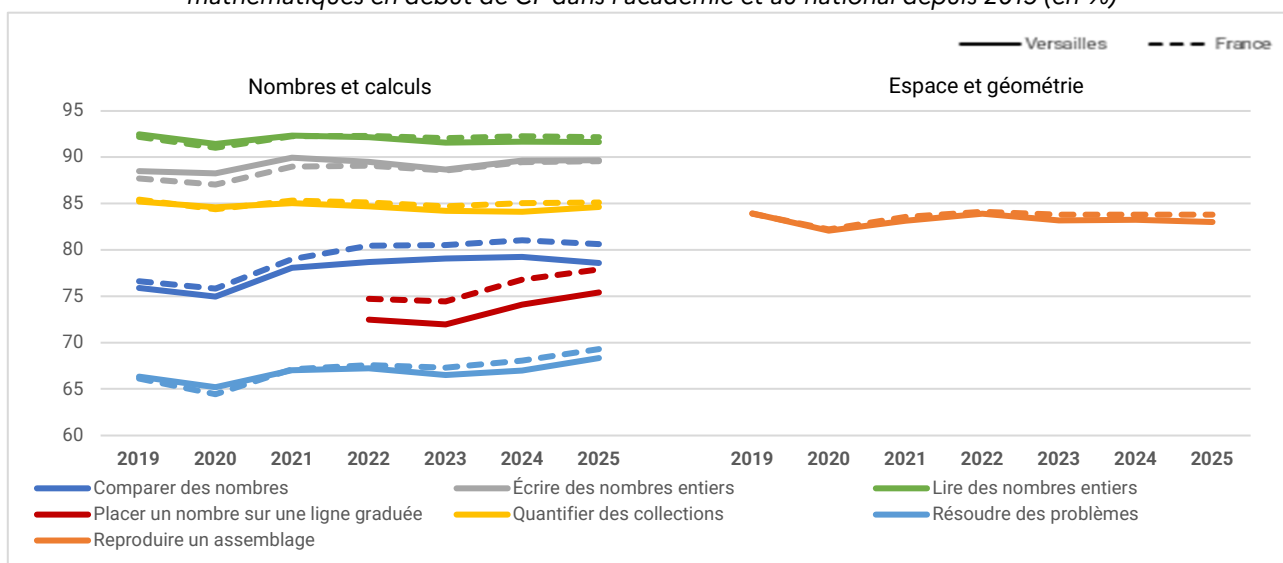
Par rapport à 2024, le taux de maîtrise progresse pour trois des sept compétences évaluées par 2024 : « Résoudre des problèmes » (+1,3 point), « Placer un nombre sur une ligne graduée » (+1,3 point) et « Quantifier des collections » (+0,5 point). Il se stabilise pour les compétences « Lire des

↳ Encadré

2019-2020 correspond à une phase de dégradation marquée ou d'inflexion négative, surtout en français. À partir de 2021, une stabilisation ou des reprises partielles sont plutôt observées, sans retour aux niveaux de 2019. Cette séquence suggère un choc durable, dont les effets ne sont pas totalement résorbés en 2024, notamment pour les compétences langagières complexes.

nombres entiers » et « Écrire des nombres entiers » tandis qu'il baisse pour « Comparer des nombres » (-0,7 point) et « Reproduire un assemblage » (-0,2 point). Les évolutions entre 2024 et 2025 sont plus prononcées pour l'académie, comparées au national. Ces dynamiques ont pour conséquence la baisse des écarts de résultats avec le national en faveur de l'académie, pour trois compétences, notamment pour « Quantifier des collections » (-0,4 point). Inversement, Ces écarts augmentent pour deux compétences en faveur du national : « Comparer des nombres » et « Reproduire un assemblage » (+0,2 point chacune) (↳ Figure 1.d).

↳ Figure 1.d : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CP dans l'académie et au national depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat
Source : Depp - Men

Dans le secteur public, en français, les écarts avec le secteur privé sous contrat se réduisent pour quatre compétences par rapport à 2024

Dans les écoles publiques, en français, la compétence « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » présente le taux de maîtrise le plus élevé (83,5 % d'élèves au-dessus du seuil 2 à la rentrée 2025), suivie de près par « Comprendre des textes à l'oral » (83,4 %). La compétence la moins bien réussie est « Comprendre des mots à l'oral » (64,8 %). Dans les écoles du privé sous contrat, la compétence « Comprendre des textes à l'oral » est la

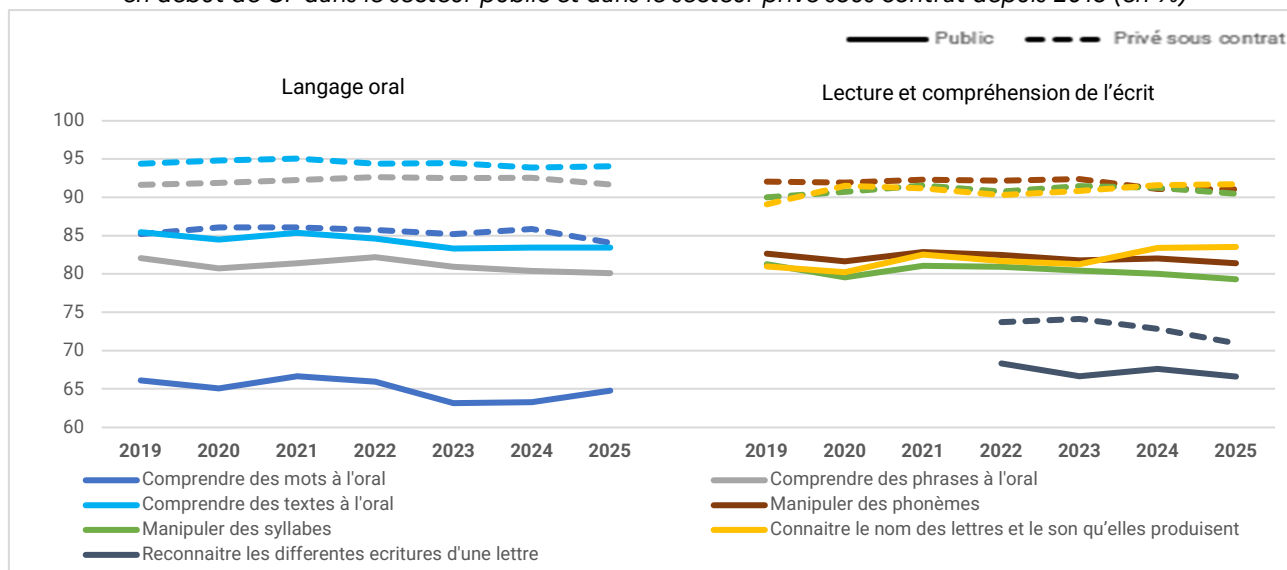
mieux maîtrisée (94,0 %) et « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » est la moins bien réussie (71,0 %).

Quelle que soit la compétence évaluée, le taux de maîtrise des élèves du secteur privé sous contrat est supérieur à celui du secteur public. Les écarts entre le privé sous contrat et le public sont très marqués, notamment pour la compétence « Comprendre des mots à l'Oral » (19,3 points). La compétence

« Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » présente l'écart le plus réduit (4,3 points) (↘ **Figure 2.a**). Si les écoles privées sous contrat

présentent de meilleures performances que les écoles publiques c'est parce qu'elles scolarisent plus souvent des élèves d'origines sociales favorisées.

↘ **Figure 2.a** : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CP dans le secteur public et dans le secteur privé sous contrat depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

En comparaison à la rentrée 2019, le taux de maîtrise des élèves accueillis en écoles publiques est en baisse dans cinq des six compétences comparables évaluées (de - 2,0 à - 1,3 point). La compétence la plus en baisse est « Comprendre des textes à l'oral » et celle en hausse est « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (+ 2,6 points). Dans le secteur privé sous contrat, le taux de maîtrise baisse pour trois des six compétences comparables évaluées (de - 1,1 à - 0,4 point) et augmente pour deux compétences : « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (+ 2,6 points) et

« Manipuler des syllabes » (+ 0,4 point). Ainsi, les écarts entre les deux secteurs de scolarisation se creusent (de l'ordre de 2 points) pour trois compétences : « Comprendre des phrases à l'oral », « Comprendre des textes à l'oral » et « Manipuler des syllabes » et se stabilisent pour les trois autres compétences.

Par rapport à 2024, le secteur public se rapproche du secteur privé sous contrat pour trois compétences, en particulier pour « Comprendre des mots à l'oral » (- 3,3 points).

En mathématiques, les écarts avec le secteur privé sous contrat baissent pour trois compétences par rapport à 2019

En mathématiques, dans les écoles publiques comme dans celles du privé sous contrat, le taux de maîtrise des élèves est le plus élevé pour les compétences « Lire des nombres entiers » (91,3 % contre 95,0 % à la rentrée 2025) et « Écrire des nombres entiers » (89,4 % contre 92,0 %). La compétence la moins bien réussie est « Résoudre des problèmes » pour les deux secteurs de scolarisation (67,1 % contre 81,7 %).

Comme en français, quelle que soit la compétence évaluée, le taux de maîtrise des élèves du secteur privé sous contrat est supérieur à celui du secteur public. Même si les écarts entre les deux secteurs sont, globalement, moins marqués qu'en français, ils restent néanmoins considérables pour certaines

compétences comme « Résoudre des problèmes » (14,6 points) et « Comparer des nombres » (10,2 points). Les compétences « Lire des nombres entiers » et « Écrire des nombres entiers » sont celles qui affichent les écarts les plus faibles (respectivement, 3,7 et 2,6 points) (↘ **Figure 2.b**).

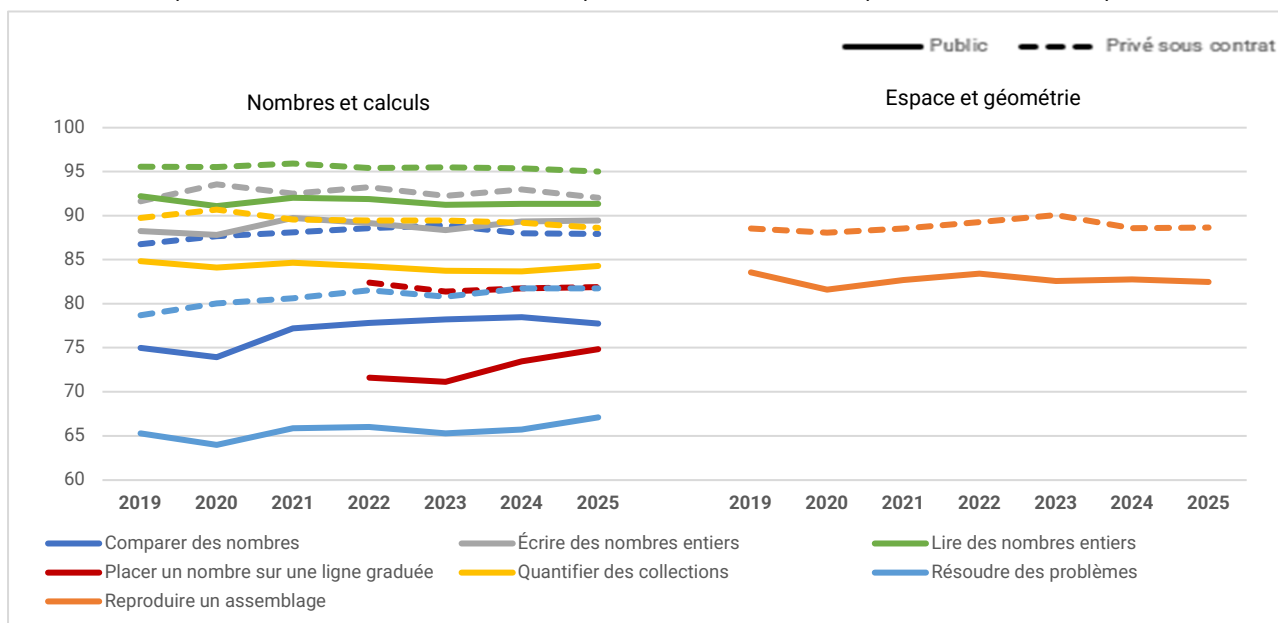
Le taux de maîtrise des élèves scolarisés dans les écoles publiques est en hausse par rapport à 2019 dans trois des six compétences comparables évaluées (de + 1,2 à + 2,8 points) et est en baisse dans les trois autres compétences (de - 1,1 à - 0,6 point). La compétence la plus en hausse est « Comparer des nombres » et celle la plus en baisse est « Reproduire un assemblage ». Dans le secteur du privé sous contrat, le taux de maîtrise augmente pour quatre

des six compétences comparables évaluées (de + 0,1 à + 3,0 points) et se réduit pour deux compétences (-1,1 et -0,5 point). La compétence dont le résultat augmente le plus fortement est « Résoudre des problèmes » et celle qui baisse le plus est « Quantifier des collections ». Les écarts de résultats entre les deux secteurs de scolarisation se réduisent ainsi pour trois compétences, notamment pour « Comparer des nombres » (-1,6 point) et augmentent pour les

trois autres compétences, notamment pour « Résoudre des problèmes » et « Reproduire un assemblage » (+ 1,2 point chacune).

Par rapport à 2024, les écarts baissent en faveur des écoles publiques dans cinq des sept compétences évaluées (de -1,4 à -0,3 point), notamment pour « Résoudre des problèmes ».

↘ **Figure 2.b :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CP dans le secteur public et dans le secteur privé sous contrat depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques et privées sous contrat de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

En Rep, en français, les écarts avec le public hors EP diminuent pour toutes les compétences par rapport à 2024

Comme l'an passé, la compétence la mieux réussie dans le secteur public hors EP est « Comprendre des textes à l'oral » (85,9 % à la rentrée 2025), suivie de « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (84,7 %), et la moins bien maîtrisée est « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » (68,3 %). Dans les écoles Rep, le taux de maîtrise est le plus élevé pour « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (79,0 %) et il est le plus faible pour « Comprendre des mots à l'oral » (50,0 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep sont très marqués, notamment pour « Comprendre des mots à l'oral » (19,4 points). Ces écarts avoisinent les 11 points pour trois autres compétences : « Comprendre des phrases à l'oral » (12,1 points), « Manipuler des syllabes » (11,0 points) et « Comprendre des textes à l'oral » (10,3 points). Inversement, ils sont les plus faibles pour « Connaître

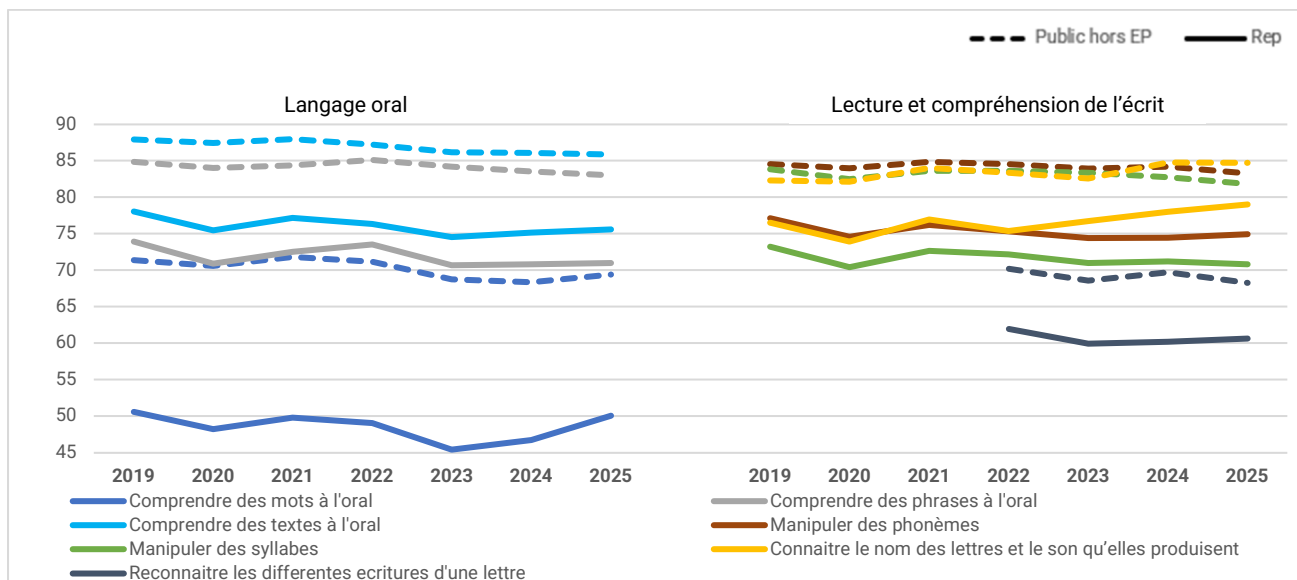
le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (5,7 points) (↘ Figure 3.a).

Par rapport à la rentrée scolaire 2019, le taux de maîtrise baisse pour cinq compétences dans le secteur public hors EP (de - 2,1 à -1,2 point), moins fortement qu'en Rep (de - 3,0 à -0,6 point). La baisse est la plus élevée pour « Comprendre des textes à l'oral » dans le secteur public hors EP et pour « Comprendre des phrases à l'oral » en Rep. Ces deux compétences sont de moins en moins maîtrisées. La hausse concerne la compétence « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (environ + 2,5 points pour chacun des deux secteurs) qui a tendance à être de plus en plus maîtrisée. Ces évolutions se traduisent ainsi par une hausse des écarts en faveur du public hors EP dans quatre compétences, notamment pour « Comprendre des phrases à l'oral » (+ 1,2 point). Inversement, l'écart baisse dans deux compétences, notamment pour « Comprendre des mots à l'oral » (- 1,4 point).

En comparaison à la rentrée 2024, les écarts entre public hors EP et Rep baissent dans toutes les compétences évaluées, notamment pour

« Comprendre des mots à l'oral » (-2,3 points). Cela étant dû à une hausse des taux de maîtrise en Rep et une baisse dans le secteur public hors EP.

➤ **Figure 3.a :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CP dans le public hors EP et en Rep depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

En mathématiques, les écarts entre public hors EP et Rep baissent pour six compétences par rapport à 2024

En mathématiques, que ce soit dans le secteur public hors EP ou en Rep, les deux compétences les mieux réussies sont, comme l'an passé, « Lire des nombres entiers » (91,7 % contre 89,9 %) et « Écrire des nombres entiers » (90,0 % contre 87,1 %). Le taux de maîtrise est en revanche le plus bas pour « Résoudre des problèmes » (70,0 % contre 57,5 %).

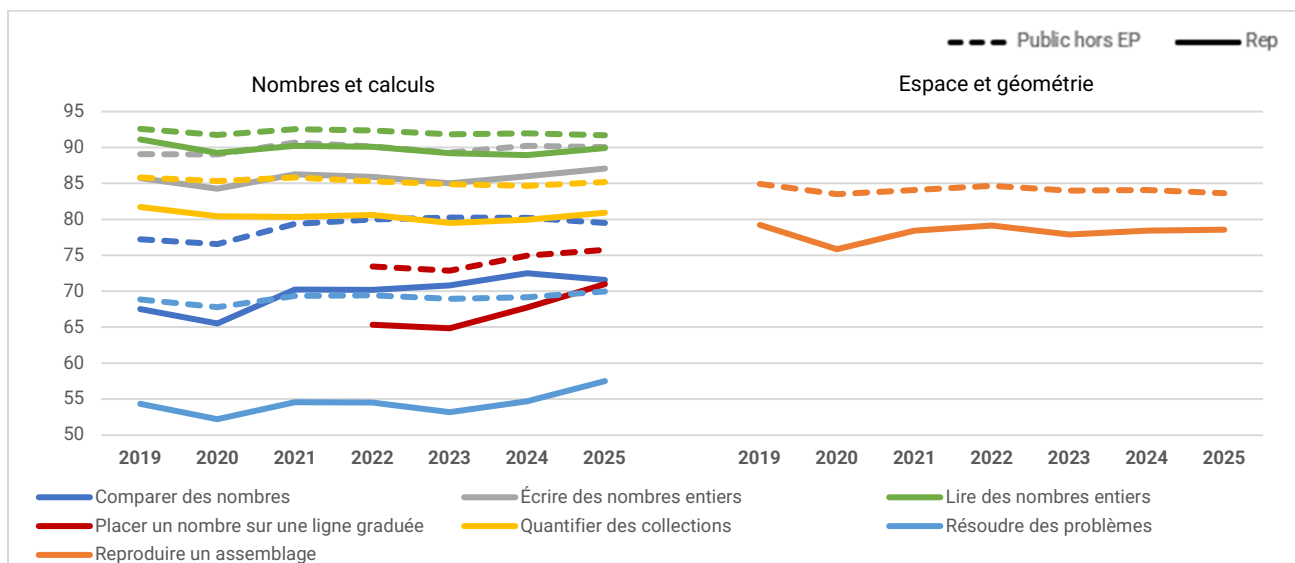
Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep sont, en moyenne, deux fois moins marqués qu'en français. Ils sont les plus élevés pour « Résoudre des problèmes » (12,5 points en 2025) et les plus faibles pour « Lire des nombres entiers » (1,8 points) (➤ Figure 3.b).

Par rapport à la rentrée scolaire 2019, sur les six compétences comparables, le taux de maîtrise baisse pour trois d'entre elles dans le secteur public hors EP (de -1,3 à -0,6 point) comme en Rep (de -1,2 à -0,7 point). La baisse est la plus élevée pour

« Reproduire un assemblage » dans le secteur public hors EP et pour « Lire des nombres entiers » en Rep. La hausse concerne les trois autres compétences mais de façon plus marquée en Rep (de +1,1 à +4,0 points) que dans le public hors EP (de +1,0 à +2,3 points). La hausse la plus marquée concerne la compétence « Comparer des nombres ». Ces dynamiques conduisent à une réduction des écarts entre public hors EP et Rep pour quatre des six compétences évaluées comparables, notamment pour « Résoudre des problèmes » (-2,1 points).

En comparaison à la rentrée précédente, les écarts entre les écoles publiques hors EP et les Rep baissent pour six des sept compétences évaluées, en particulier pour « Placer un nombre sur une ligne graduée » (-2,4 points) et « Résoudre des problèmes » (-2,0 points). Cela étant dû à une hausse plus importante des taux de maîtrise en Rep et une hausse moins importante ou une baisse dans le secteur public hors EP.

➤ **Figure 3.b :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CP dans le public hors EP et en Rep depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

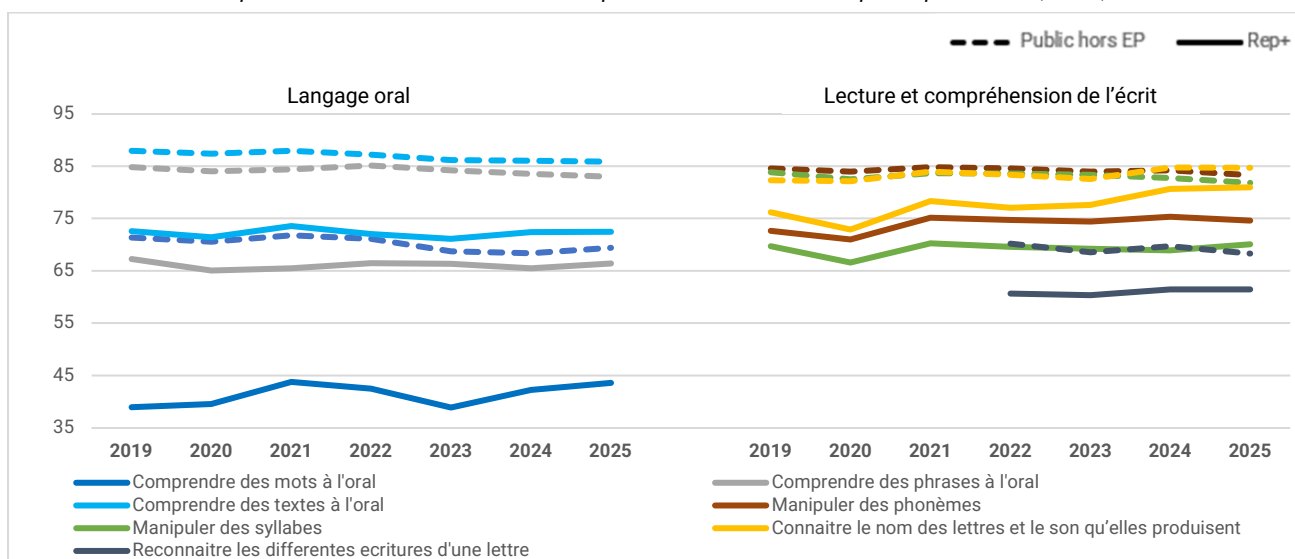
En Rep+, en français, les écarts avec le secteur public hors EP continuent à se réduire pour toutes les compétences

En Rep+, comme en Rep, le taux de maîtrise des élèves de CP est le plus élevé pour la compétence « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (81,0 %) et est très faible pour « Comprendre des mots à l'oral » (43,6 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep+ sont plus marqués que ceux observés pour les Rep. Ils

sont les plus élevés pour « Comprendre des mots à l'oral » (25,8 points). Ils sont également marqués pour « Comprendre des phrases à l'oral » (16,6 points), « Comprendre des textes à l'oral » (13,4 points) et « Manipuler des syllabes » (11,8 points). Inversement, comme en Rep, ils sont les plus faibles pour « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (3,7 points) (➤ Figure 4.a).

➤ **Figure 4.a :** Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CP dans le public hors EP et en Rep+ depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Le niveau des élèves en français progresse pour quatre compétences en Rep+ entre 2019 et 2025 (de + 0,3 à + 4,8 points). La hausse est la plus élevée pour « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et « Comprendre des mots à l'oral » (+ 4,6 points). La baisse, significativement moins prononcée que dans le public hors EP, concerne deux compétences, « Comprendre des phrases à l'oral » et « Comprendre des textes à l'oral ». Ainsi, les écarts entre public hors EP et Rep+ baissent pour toutes les compétences évaluées comparables (de - 6,6 à - 1,0 point), notamment pour « Comprendre

des mots à l'oral » (- 6,6 points), « Manipuler des phonèmes » (- 3,2 points), « Manipuler des syllabes » (- 2,4 points) et « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (- 2,4 points).

Par rapport à l'année dernière, l'écart entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en Rep+ baisse pour toutes les compétences évaluées, particulièrement pour « Manipuler des syllabes » (- 2,1 point). Ces écarts avec le public hors EP baissent car les taux de maîtrise en Rep+ augmentent pour la plupart des compétences ou baissent de façon moins favorable au public hors EP.

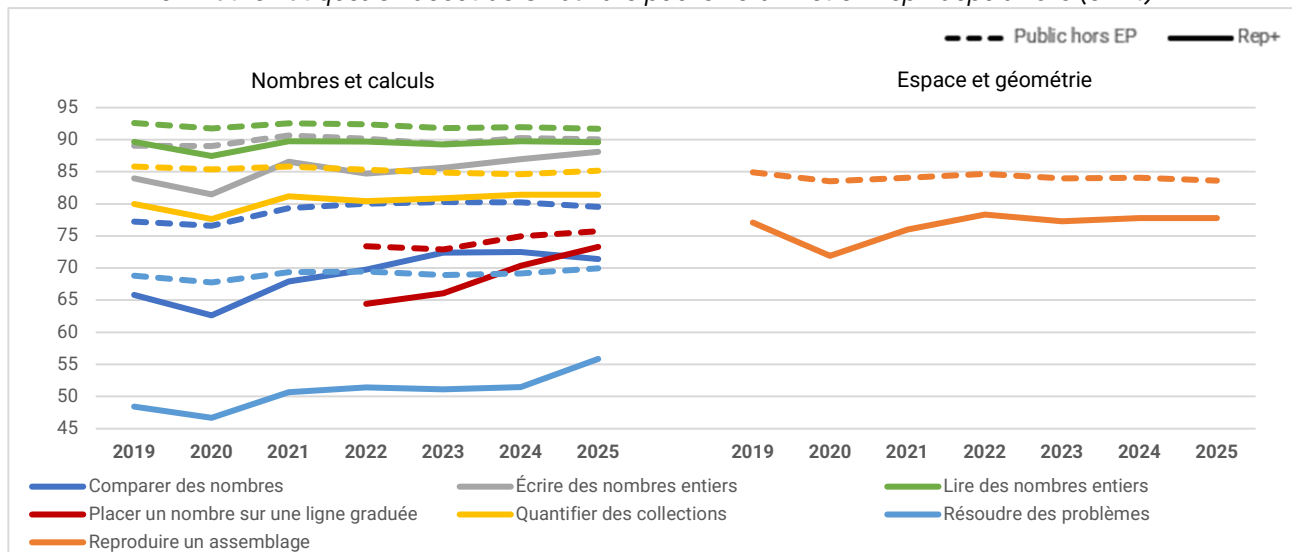
En mathématiques, les écarts entre public hors EP et Rep+ se réduisent pour toutes les compétences comparables par rapport à 2019

En mathématiques, la compétence la mieux réussie en Rep+ est « Lire des nombres entiers » (89,6 %), suivie de « Écrire des nombres entiers » (88,2 %). À l'inverse, celle la moins bien réussie est « Résoudre des problèmes » (55,9 %).

Les écarts de réussite entre les élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep+

sont, comme pour les Rep, moins marqués qu'en français. Ils sont plus élevés pour « Résoudre des problèmes » (14,1 points en 2025) et les plus faibles pour « Lire des nombres entiers » (+ 2,1 points) (↘ Figure 4.b).

↘ Figure 4.b : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CP dans le public hors EP et en Rep+ depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Mén

Entre 2019 et 2025, le niveau des élèves en mathématiques s'améliore en Rep+ pour cinq des six compétences comparables, notamment pour « Résoudre des problèmes » (+ 7,5 points), « Comparer des nombres » (+ 5,6 points) et « Écrire des nombres entiers » (+ 4,2 points). Il se stabilise pour « Lire des nombres entiers ». Cette progression des résultats conduit à la réduction des écarts avec le public hors EP pour l'ensemble des six compétences comparables par rapport à 2019 : « Résoudre des problèmes » (- 6,3 points), « Comparer des nombres » (- 3,3 points), « Écrire des nombres

entiers » (- 3,2 points), « Quantifier des collections » (- 2,1 points), « Reproduire un assemblage » (- 2,0 points) et « Lire des nombres entiers » (- 0,9 point).

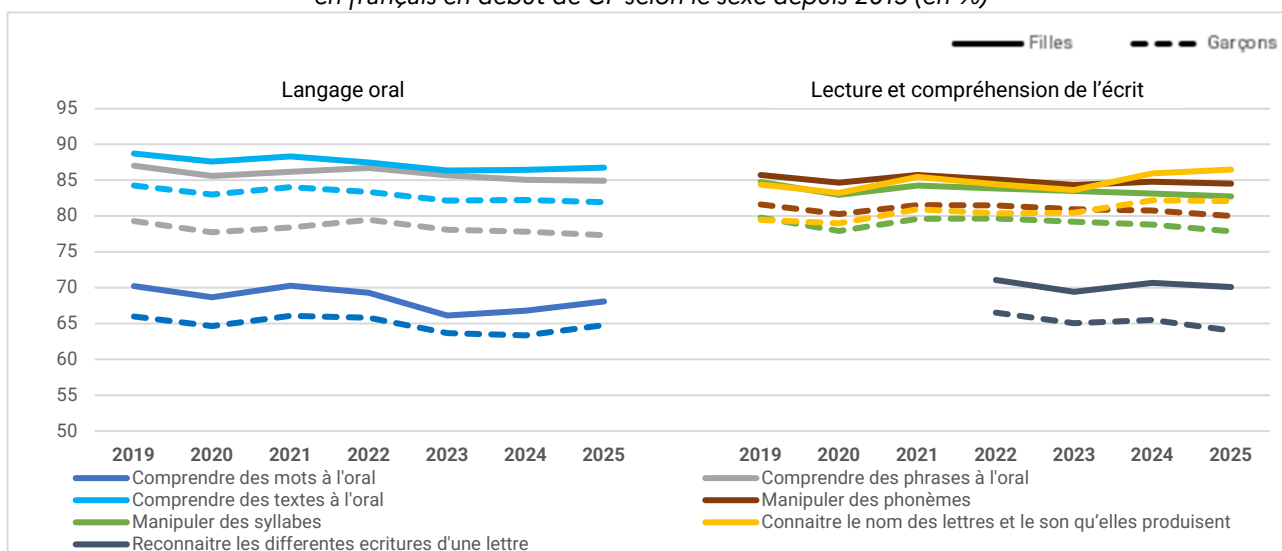
Par rapport à 2024, l'écart entre les élèves accueillis dans les écoles publiques hors EP et ceux en Rep+ baisse pour cinq des sept compétences évaluées, le plus fortement pour « Résoudre des problèmes » (- 3,6 points). Ces réductions d'écarts sont dues à une hausse des taux de maîtrise en Rep+ ou à une baisse moins prononcée que celle observée dans le public hors EP.

Les filles sont plus performantes que les garçons en français, avec des écarts en hausse pour six compétences par rapport à 2024

En français, la compétence la mieux maîtrisée par les filles est « Comprendre des textes à l'oral » (86,8 % d'élèves au-dessus du seuil 2 à la rentrée 2025) et celle la moins maîtrisée est « Comprendre des mots à l'oral » (68,1 %). Les garçons réussissent mieux la compétence « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (82,0 %) et le moins bien la compétence « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » (64,0 %)

Les filles présentent un meilleur taux de maîtrise que les garçons dans l'ensemble des compétences évaluées (de 3,3 à 7,5 points de pourcentage). L'avance des filles est plus marquée pour la compétence « Comprendre des phrases à l'oral » (7,5 points) et pour « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre » (6,1 points). L'écart le plus faible concerne la compétence « Comprendre des mots à l'oral » (3,3 points en faveur des filles) (↘ Figure 5.a).

↘ Figure 5.a : Évolution de la part d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en français en début de CP selon le sexe depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à 2019, le taux de maîtrise des filles comme celui des garçons est en baisse pour toutes les compétences (de -2,1 à -1,2 point pour les filles et de -2,3 à -1,2 point pour les garçons) hormis pour « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (+2,1 points pour les filles et +2,6 points pour les garçons). Les écarts filles-garçons baissent pour trois des six compétences comparables par rapport à 2019, notamment pour « Comprendre des

mots à l'oral » (-1,0 point) et augmentent pour les trois autres compétences.

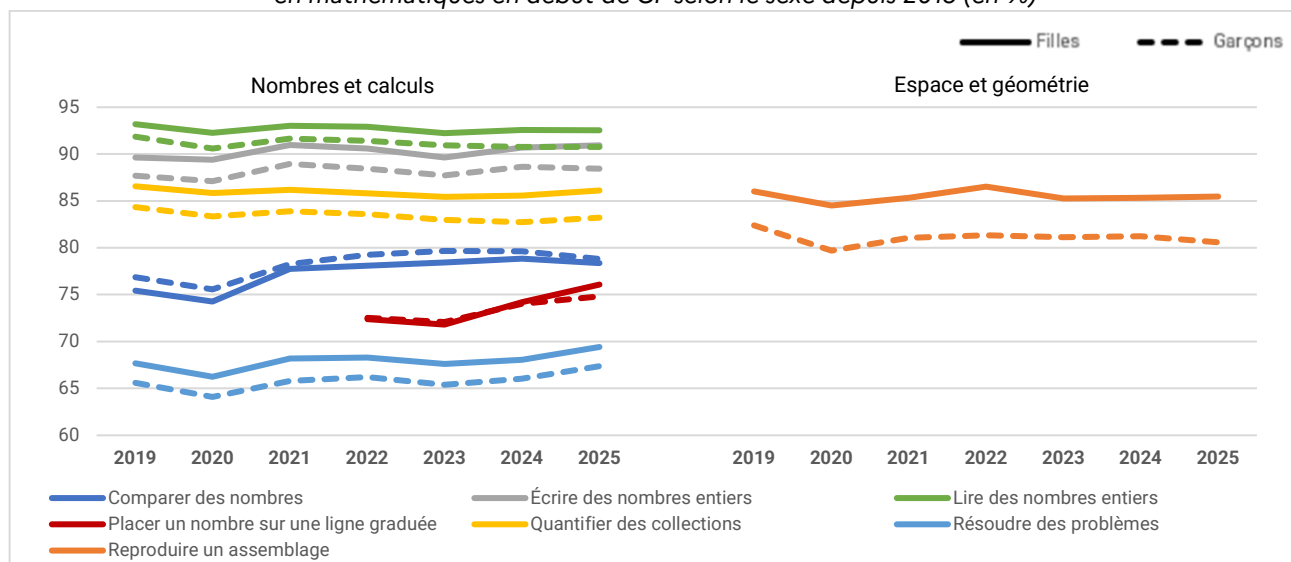
Par rapport à 2024, le niveau de maîtrise est en baisse pour quatre des sept compétences évaluées chez les filles et, de façon un peu plus prononcée, pour six compétences chez les garçons. Les écarts filles-garçon sont ainsi à la hausse pour six compétences et stables pour « Comprendre des mots à l'oral ».

En mathématiques, les filles surpassent les garçons (sauf en comparaison des nombres), avec des écarts qui évoluent en faveur des filles pour toutes les compétences par rapport à 2024

En mathématiques, comme en moyenne académique, la compétence la mieux maîtrisée par les filles et les garçons est « Lire des nombres entiers » (respectivement 92,5 % et 90,7 %) et celle la moins bien réussie est « Résoudre des problèmes » (respectivement 69,4 % et 67,4 %).

Les filles ont un meilleur taux de maîtrise que les garçons dans six des sept compétences évaluées en CP (de 1,3 à 4,9 points de pourcentage). Leurs performances sont légèrement en-deçà pour la compétence « Comparer les nombres » (-0,4 point) ; elles présentent une maîtrise plus marquée en « Reproduire un assemblage » (4,9 points) (↘ Figure 5.b).

➤ **Figure 5.b** : Répartition des élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) en mathématiques en début de CP selon le sexe depuis 2019 (en %)



Champ : écoles publiques de l'académie de Versailles
Source : Depp - Men

Par rapport à 2019, le taux de maîtrise des filles comme celui des garçons est en hausse pour trois des six compétences évaluées comparables, de façon un peu plus prononcée pour les filles (de + 1,3 à + 2,9 points pour les filles et de + 0,8 à + 2,0 points pour les garçons). Il est en baisse pour les trois autres compétences, de façon moins marquée pour les filles (de - 0,6 à - 0,5 points pour les filles et de - 1,8 à - 1,1 point pour les garçons). Les écarts filles-garçons évoluent ainsi en faveur des filles ; ils se creusent pour quatre compétences, en particulier pour « Reproduire un assemblage » (+ 1,3 point), baissent

pour « Comparer des nombres » (-1,0 point) et se stabilisent pour « Résoudre des problèmes ».

En comparaison à 2024, le niveau de maîtrise est en hausse pour cinq des sept compétences évaluées chez les filles et pour trois compétences chez les garçons. Les écarts entre les deux sexes évoluent en faveur des filles pour toutes les compétences évaluées en mathématiques ; ils baissent pour « Comparer des nombres » et augmentent pour le reste des compétences, de façon un peu plus prononcée pour « Placer un nombre sur une ligne graduée » (+1,1 point).

Pour aller plus loin

- Evrard L., Andreu S., Le Breton S., Biarrotte-Sorin A., Bourgeois C., Cannes F., Conceição P., Desclaux J., Eteve Y., Gill-Sotty C., Giraudeau-Barthet H., Korchia L., Laskowski C., Loi M., Magnino L., Maitay V., Mas S., Mathieu M., Merlet O., Robaut M., Raffy G., Rubio L., Rue G., Persem E., « Évaluations 2025 - Repères CP - Résultats nationaux », Document de travail - série études, n° 2025-E07, DEPP. <https://www.education.gouv.fr/evaluations-2025-reperes-cp-451776>